

**PLAN D'ACTION
2011-2012
TCHAD**



Plan d'action pour le Tchad 2011-2012

Publié par la
Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
Rome 2011

Des renseignements supplémentaires sur les activités d'urgence de la FAO
sont disponibles à l'adresse suivante:
www.fao.org/emergencies

Les photographies sont de l'équipe de la FAO Tchad.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de la communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	III
1 INTRODUCTION	1
2 ANALYSE DE LA SITUATION	3
2.1 Situation socio-politique.....	3
2.2 Situation économique et pauvreté.....	3
2.3 Agriculture	4
2.4 Situation alimentaire	5
2.5 Les structures de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	7
3 PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION POUR LES ANNÉES 2011-2012	9
4 ZONES D'INTERVENTION, POPULATIONS CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES	12
4.1 Identification des zones d'intervention	12
4.2 Identification des ménages.....	13
4.3 Méthodologie d'identification des ménages	14
5 CADRE PROGRAMMATIQUE DES INTERVENTIONS DE LA FAO EN 2011-2012	15
5.1 La FAO au Tchad.....	15
5.2 Avantages comparatifs de la FAO	17
5.3 Le Plan d'action et les stratégies nationales	18
6 CADRE STRATÉGIQUE D'INTERVENTION	23
6.1 Objectif global	23
6.2 Objectifs spécifiques.....	23
6.3 Thèmes transversaux.....	27

7 LES ACTEURS ET PARTENAIRES À LA COORDINATION ET À LA MISE EN ŒUVRE	30
8 ANALYSE DES RISQUES	32
9 ÉVALUATION DU PROGRAMME ET RÉVISION DU PLAN D'ACTION.....	34
9.1 Évaluation du programme	34
9.2 Révision du plan d'action.....	35
10 MOBILISATIONS DE RESSOURCES	36

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CASAGC	<i>Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises</i>
CISA	<i>Cellule d'information sur la sécurité alimentaire</i>
ERCU	<i>Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation</i>
EVST	<i>Enquête sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité structurelle</i>
FAO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>
FEWS NET	<i>Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine</i>
HCR	<i>Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</i>
MAS	<i>Malnutrition aiguë sévère</i>
MINURCAT	<i>Mission des Nations Unies pour la République centrafricaine et le Tchad</i>
NMTPF	<i>Cadre des priorités d'interventions à moyen terme de la FAO au Tchad</i>
OCHA	<i>Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies</i>
ONDR	<i>Office national de développement rural</i>
ONG	<i>Organisation non gouvernementale</i>
OS I	<i>Objectif stratégique I</i>
PAI	<i>Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO</i>
PAM	<i>Programme alimentaire mondial</i>
PGRET	<i>Plan national de développement de l'élevage</i>
PIB	<i>Produit intérieur brut</i>
PIDR	<i>Plan d'intervention pour le développement rural</i>
PNDE	<i>Plan national de sécurité alimentaire</i>
PNSA	<i>Programme national de sécurité alimentaire</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>

SAP	<i>Système d'alerte précoce</i>
SDA	<i>Schéma directeur agricole</i>
SNRP2	<i>Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté</i>
UNDAF	<i>Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</i>
UNICEF	<i>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</i>
VIH/SIDA	<i>Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise</i>

1. INTRODUCTION

Le Tchad est parmi les pays les plus pauvres du monde en dépit de la richesse de ses ressources naturelles. Ainsi, environ 54 pour cent des Tchadiens vivent en dessous du seuil de pauvreté, qui touche essentiellement le milieu rural où vit 87 pour cent de la population pauvre.

Les causes de la vulnérabilité du pays sont liées à son système de production, basé sur une agriculture ou un agropastoralisme de subsistance, avec des productions très extensives, peu mécanisées et fortement dépendantes des aléas climatiques. Si les principales contraintes du système de production restent structurelles, il faut cependant noter une forte dimension conjoncturelle. Les tensions et conflits qui ont prévalu jusqu'en 2008-2009, et qui ont notamment induit le déplacement de près de 180 000 personnes à l'est du Tchad, sont à ajouter aux causes de la vulnérabilité.

Avec ce Plan d'action, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique les priorités de son programme des opérations d'urgence et de réhabilitation au Tchad pour la période 2011-2012. Ce Plan propose des activités complémentaires à celles du programme de développement de long terme de la FAO, dans le but de réduire les effets des crises alimentaires récurrentes liées aux aspects conjoncturels tout en améliorant la préparation aux crises et l'efficacité de la réponse de court terme dans le secteur alimentaire et agricole.

En collaboration avec les agences des Nations Unies, le gouvernement ainsi que ses partenaires, la FAO, dans le cadre de ses interventions d'urgence et de réhabilitation au Tchad vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et à faciliter le retour, la réinsertion et la réintégration des personnes déplacées.

Les axes principaux de ce Plan reposent sur:

- (1) le soutien aux capacités de production des populations vulnérables affectées par les situations de crise telles que les aléas climatiques, la destruction de l'outil de production, la déstructuration du tissu économique, et les conflits;
- (2) le soutien à la restauration des moyens d'existence et la diversification des sources de revenus des populations vulnérables notamment dans les zones à taux élevé de malnutrition;
- (3) la facilitation du retour, de la réinstallation et/ou de la réintégration des populations déplacées; et
- (4) le renforcement des capacités du secteur public en matière de prévention, de réponse aux crises alimentaires et de réhabilitation.

Le budget total pour la mise en œuvre du Plan d'action est de 50,9 millions d'USD pour la période 2011-2011.



2. ANALYSE DE LA SITUATION

2.1 SITUATION SOCIO-POLITIQUE

Les tensions et conflits qui ont prévalu au Tchad jusqu'en 2008-2009 ont conduit à des déplacements internes massifs de population dans l'est du pays, qui depuis 2002 doit également faire face à l'afflux de près de 250 000 réfugiés en provenance du Soudan. Cette situation a engendré des pressions supplémentaires sur les ressources alimentaires des communautés d'accueil et les écosystèmes locaux. Les résultats de l'enquête rapide en situation d'urgence (EFSA), menée par le Programme alimentaire mondial (PAM) en août 2010, indiquent ainsi que 17 pour cent de réfugiés, 53 pour cent de déplacés et 40 pour cent de communautés d'accueil sont en situation d'insécurité alimentaire sévère et incapables de survenir à leurs besoins alimentaires de base.

Le Tchad est entré depuis 2009 dans une période de relative stabilité et a enfin une opportunité de sortir de la crise politique et militaire dans laquelle il se trouvait depuis plus de cinq ans. L'apaisement des tensions avec le Soudan¹ depuis le début de l'année 2010 ainsi que la relative accalmie dans les affrontements entre l'armée gouvernementale et les groupes rebelles, laissent augurer un retour progressif à la normale, permettant le retour des populations déplacées. Cependant, les problèmes récurrents de gouvernance, le difficile processus de négociations autour de la tenue des élections présidentielles ainsi que la fragilité de la situation de sécurité à l'est et au sud du pays pourraient le replonger dans de nouveaux troubles.

2.2 SITUATION ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ

Le Tchad, pays enclavé, à déficit céréalier et à faible revenu, demeure très fortement dépendant du secteur rural qui contribue à près de 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Le pays dispose en effet d'importantes ressources naturelles: 39 millions d'hectares de terres cultivables, dont 5,6 millions irrigables, d'importantes ressources en eaux souterraines et de surface et un cheptel estimé à plus de 19 millions de têtes (toutes espèces confondues), sans compter les volailles estimées à 40 millions. Malgré ce potentiel, le Tchad reste parmi les pays les plus pauvres du monde (classé au 163^{ème} rang mondial sur 169 selon l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], 2010) avec environ 54 pour cent de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Dans le pays, la pauvreté est un phénomène touchant essentiellement le milieu rural où vivent 87 pour cent des pauvres.

1 Le 11 janvier 2011, les Sud soudanais décidaient par référendum leur séparation du Nord Soudan, ce qui aura un impact considérable sur les mouvements de populations de la région, puisque grand nombre de personnes rentreront du Nord Soudan et des pays voisins, tels que le Tchad, pour regagner leurs villages d'origine au Sud Soudan.

2.3 AGRICULTURE

Les populations rurales, qui représentent 78 pour cent de la population, vivent essentiellement de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, du petit commerce et de l'artisanat. Or, les systèmes de production au Tchad principalement basés sur une agriculture ou un agro-pastoralisme de subsistance, demeurent très extensifs, peu mécanisés et faibles utilisateurs d'intrants (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires, etc.), notamment du fait de l'enclavement du pays et du faible accès aux crédits en zone rurale.

Les productions restent fortement influencées par les aléas climatiques, atteignant ainsi des niveaux très variables d'une campagne à l'autre qui ne permettent pas toujours de couvrir de façon satisfaisante les besoins en céréales du pays, d'autant que la part exportée ou utilisée pour des besoins autres que l'alimentation humaine reste mal connue.

Le Tchad dispose d'un cheptel important et de ressources halieutiques non négligeables. Ces ressources jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire en ce qu'elles contribuent à améliorer l'apport en protéines et constituent une importante source de revenus particulièrement dans les régions semi-arides. Toutefois, la reproduction et la productivité du cheptel restent également fortement dépendantes des variations pluviométriques et de la disponibilité de pâturage ce qui peut exacerber les conflits pour l'utilisation des ressources naturelles avec les populations sédentaires. À ces contraintes s'ajoutent la faible disponibilité des aliments concentrés et la fragile situation zoo-sanitaire en raison de la persistance des maladies du bétail.

La situation du pâturage en 2010 est globalement satisfaisante grâce à une bonne pluviométrie enregistrée dans le temps et dans l'espace. La biomasse est bonne et les pâturages abondants, laissant présager une bonne campagne pastorale jusqu'au prochain hivernage. Cependant, dans les régions qui accueillent les réfugiés et les déplacés, surtout les villages situés autour des camps, la forte concentration du bétail risquerait d'engendrer une situation de surpâturage dans les mois à venir.

La campagne agricole 2010/2011 s'annonce globalement bonne. Les estimations préliminaires indiquent une production de céréales de 2,6 millions de tonnes, bien au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Cette production est la résultante, non seulement de la bonne pluviométrie et de la situation phytosanitaire relativement calme, mais également des actions de soutien aux producteurs, en particulier à ceux de la zone sahélienne qui avaient connu une campagne agricole difficile en 2009.

Il convient d'indiquer que les premières estimations des productions étant basées, en l'attente des résultats de l'enquête agricole, sur les rendements d'une année comparable, pourraient être revues à la baisse du fait des rendements moindres enregistrés dans la zone soudanienne compte tenu d'un enherbement supérieur à la moyenne. De même, les inondations récentes dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes du pays qui ont détruit plus de 110 000 hectares de terres cultivées sont de nature à amoindrir les bonnes performances de la campagne.

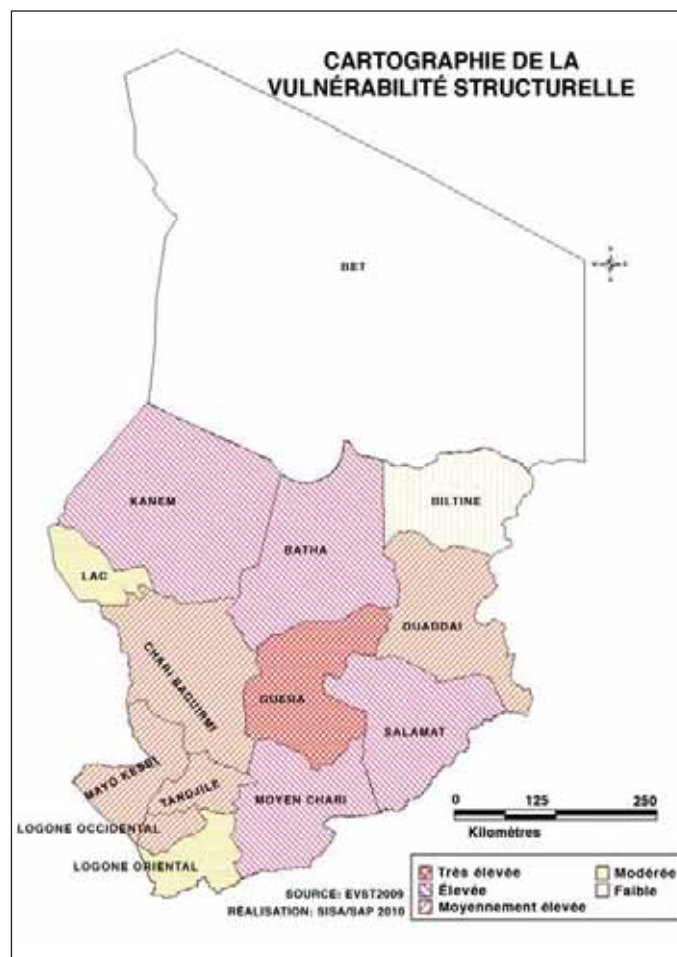
Même si la campagne agricole s’annonce bonne, la situation nutritionnelle reste préoccupante. Le rapport préliminaire de l’enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective dans la bande sahélienne, réalisée du 23 juillet au 28 août 2010 par le Ministère de la santé publique, le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et l’organisation non gouvernementale (ONG) Action contre la faim, a révélé des taux de malnutrition aiguë globale largement au dessus du seuil d’urgence avec des taux de malnutrition aiguë sévère (MAS) très inquiétants.

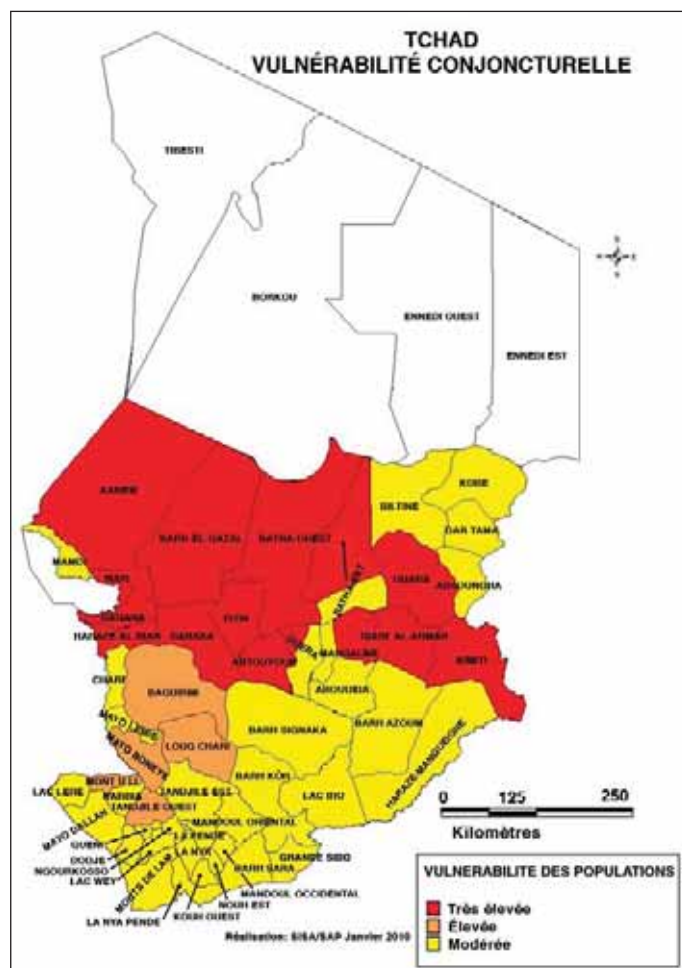
Compte tenu de la récurrence des stress survenus au cours des dernières années et du récent choc résultant de l’important déficit pluviométrique de la campagne 2009/2010, l’impact sur les moyens d’existence des populations risque de perdurer au moins deux ou trois ans avant qu’elles ne recouvrent les moyens d’existence dont elles disposaient avant la crise. La détérioration continue de la disponibilité alimentaire et les effets négatifs induits sur les stratégies d’adaptation et de résilience des populations constituent une pression supplémentaire sur le partage des ressources dans une zone où l’accès aux terres cultivables et aux autres ressources est historiquement problématique.

2.4 SITUATION ALIMENTAIRE

Selon les différentes enquêtes menées en 2009 (Enquête sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité structurelle [EVST] 2009) près de 44,2 pour cent de la population est en situation d’insécurité alimentaire temporelle ou chronique et la prévalence de la malnutrition aiguë globale est estimée à 16,3 pour cent. Les taux de malnutrition chronique (EVST, 2009) les plus élevés sont enregistrés dans les régions de la bande sahélienne avec respectivement 54,4 pour cent au Lac, 51,4 pour cent dans le grand Kanem (actuel Kanem et Barh El Gazel), 44,2 pour cent dans le Chari-Baguirmi et 41,1 pour cent dans le Guéra.

Au titre des facteurs conjoncturels qui ont, ou ont eu, une influence notable sur la situation alimentaire et nutritionnelle des populations, il faut rappeler l’importance de certains aléas climatiques. Ainsi la





sécheresse qui a prévalu au cours de la campagne 2009/2010, a affecté près de 2 millions de personnes, avec une diminution de la récolte céréalière d'environ 31 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale et de plus de 50 pour cent dans la zone sahélienne. Cette situation fait suite aux importantes pertes de cheptel subies par les populations pastorales et agropastorales, au cours de la période de soudure de 2009 principalement dans les zones du Sahel ouest et centre (spécialement le grand Kanem, le Guéra et le Batha) où huit ménages sur 10 ont déclaré des pertes allant jusqu'à plus de 30 pour cent de leur bétail. Au delà des conséquences immédiates, la sécheresse a également fortement réduit la résilience des populations et leurs capacités à se relever après une catastrophe.

Il faut également revenir sur la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires de l'année 2008, qui a eu un impact important sur le pouvoir d'achat des ménages, d'autant qu'une grande partie de la population tchadienne est fortement dépendante des marchés pour son approvisionnement alimentaire.

Depuis janvier 2010 dans la région sahélienne, les prix des denrées alimentaires de base produites localement ont constamment été au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. La situation alimentaire

pendant la période de soudure dans la zone sahélienne a ainsi été particulièrement difficile et s'est caractérisée par une disponibilité très faible au niveau des producteurs ce qui a amené les prix à des niveaux très élevés limitant considérablement l'accès au marché de beaucoup de ménages jusqu'au début du mois de septembre. L'importante mobilisation de la communauté humanitaire et du gouvernement a permis d'amoindrir les effets de cette crise, mais des actions restent encore à mener afin de faciliter la restauration des moyens d'existence et des capacités de résilience de ces populations à moyen terme.

Les nouvelles tendances haussières des prix enregistrées sur les marchés internationaux de produits alimentaires, laissent présager des tensions sur les marchés locaux et une difficulté d'accessibilité accrue pour les ménages tchadiens déjà fortement fragilisés aux cours des dernières années. En effet, selon l'indice des prix des denrées alimentaires de la FAO ces derniers n'ont cessé d'augmenter au niveau mondial depuis les sept derniers mois enregistrant ainsi un nouveau pic historique (depuis le début du suivi des prix en 1990) au mois de janvier 2011. Cette situation se fait particulièrement sentir sur les céréales (surtout le blé et le maïs), les huiles et le sucre, qui, au Tchad, font partie des denrées alimentaires de base. Cette tendance risque d'avoir des répercussions notamment sur les marchés tchadiens et de limiter l'accès au marché dont de nombreux ménages sont très dépendants pour leur approvisionnement alimentaire.

2.5 LES STRUCTURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

Afin de prévenir les situations de vulnérabilité alimentaire et de répondre aux crises, le gouvernement a mis en place un dispositif national de sécurité alimentaire, le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises (CASAGC).

Ce dispositif placé sous l'autorité du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation regroupe les structures de collecte et d'analyse de l'information, ainsi qu'un comité de prise de décisions composé des autorités nationales concernées, des bailleurs de fonds et d'autres partenaires au développement. Ce dispositif souffre d'importantes contraintes institutionnelles et financières tant au niveau du dispositif lui-même que des structures de collecte et d'analyse qui le compose. Cette situation ne facilite pas la prise en compte de la vulnérabilité dans un contexte global et ne permet pas au dispositif de jouer pleinement son rôle d'information et d'alerte.

Pour répondre aux besoins croissants de coordination des moyens et des interventions face aux difficultés alimentaires de 2010, une cellule restreinte de coordination a été mise en place dans le cadre du CASAGC, regroupant les Ministères du secteur rural, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), les agences responsables des clusters, notamment le Cluster Sécurité Alimentaire, ainsi que des représentants des bailleurs et des ONG. Ce travail a permis d'améliorer la qualité de la réponse humanitaire et ainsi d'amoindrir les effets de la crise tout en donnant aux populations les moyens de démarrer la campagne 2010/2011, de façon satisfaisante. Au niveau des partenaires humanitaires, la coordination se fait dans le cadre du Cluster Sécurité Alimentaire dont la direction est assurée conjointement par la FAO et le PAM, avec la facilitation de l'ONG Action contre la faim. Initialement créé pour faciliter la coordination des interventions humanitaires en faveur des populations déplacées et hôtes dans la zone est du Tchad, le Cluster a rapidement dû élargir son champ d'activités afin de répondre à l'extension et à la diversification des besoins.



3. PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION POUR LES ANNÉES 2011-2012

Comparativement à la saison 2009/2010, celle de 2010/2011 devrait permettre une amélioration de la sécurité alimentaire au Tchad. Néanmoins s'il est actuellement constaté que les causes conjoncturelles de la vulnérabilité (pluviométrie, conflit, espace humanitaire inaccessible, nombre de déplacés) ont montré des signes d'amélioration, d'importantes poches d'insécurité alimentaire demeurent et les besoins prévalent encore dans la région sahélienne, à l'est et au sud du pays ainsi que dans les régions frappées par les inondations.

Plusieurs facteurs aggravants laissent présager une stagnation, voire une dégradation de l'état alimentaire et nutritionnel des ménages vulnérables au Tchad, tels que:

- (1) La mauvaise répartition de la pluviométrie en 2009, suivie de pluies trop abondantes en 2010, qui a laissé un nombre important de ménages décapitalisés et endettés.
- (2) La persistance de la faible productivité vivrière et de l'élevage (faible utilisation des semences améliorées, accès limité aux engrais et produits phytosanitaires, faible capacité de stockage et de transformation des produits agricoles, bas prix d'achat garanti aux petits producteurs, alimentation du bétail inadéquate et insuffisante, forte incidence des maladies animales, accès limité à l'eau, etc.).
- (3) Les difficultés et la faible structuration des filières de cultures de rente, (coton, arachide et sésame) importantes sources de revenus en milieu rural.
- (4) Le manque d'emploi et d'opportunités économiques, en général, accentuant la détérioration des termes de l'échange et du pouvoir d'achat de la population rurale.
- (5) Le maintien à un niveau élevé des prix des denrées de première nécessité sur les marchés, notamment les produits alimentaires.
- (6) La persistance de l'incertitude politique et de l'insécurité à l'est du pays avec une présence importante de populations réfugiées et déplacées.
- (7) La dégradation des ressources naturelles (érosion et ensablement des terres, ensablement et pollution des points d'eau, baisse de fertilité des sols, perte de biomasse, disparition de la faune) alors que l'économie des ménages ruraux repose pour une part essentielle sur leur exploitation.

- (8) Les difficultés opérationnelles de mise en œuvre des politiques de développement et la déstructuration des institutions ont fait que les populations tchadiennes ont manqué d'appui pendant une très longue période.

Les problèmes de disponibilité et d'accessibilité aux aliments demeurent les principales causes des difficultés alimentaires des populations rurales. Ces contraintes influencent la vulnérabilité nutritionnelle, également fortement liée aux mauvaises pratiques de soins et de comportements alimentaires. Les ménages vulnérables ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour s'approvisionner sur les marchés afin de compléter leurs productions vivrières insuffisantes. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la pauvreté et les difficultés à se procurer des revenus au Tchad sont essentiellement ancrées en milieu rural. Les taux élevés de malnutrition aiguë et chronique témoignent de mauvaises pratiques de soin et d'une alimentation de manière générale inadéquate et très peu diversifiée et équilibrée, et ont entraîné une détérioration générale dans le temps des moyens d'existence des ménages ruraux.

Ces différents éléments rendent indispensable la poursuite d'un appui aux plus vulnérables directement affectés par l'insécurité, la sécheresse, les inondations et la malnutrition.

Aussi, des actions urgentes devront être menées pour soutenir les moyens d'existence des ménages vulnérables victimes de catastrophes naturelles et améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les actions mises en œuvre tenteront de contribuer à la levée des contraintes:

- de disponibilité, par l'augmentation des capacités de production des ménages et l'amélioration de leurs capacités à faire face et à répondre aux aléas climatiques dans une perspective de réduction des risques de catastrophe;
- d'accessibilité, par l'augmentation et la diversification des revenus des ménages dans une optique de restauration et de renforcement des moyens d'existence;
- d'utilisation, afin de permettre une utilisation des denrées alimentaires satisfaisante du point de vue sanitaire et nutritionnel.

Les actions ainsi mises en œuvre seront réfléchies selon les profils de vulnérabilité des zones d'intervention et des populations cibles afin de répondre au mieux aux besoins et contraintes spécifiques, en complémentarité avec les actions menées par les autres acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Pour ce qui est des populations déplacées, la relative stabilité dans la zone frontalière avec le Soudan, qui a amené le Gouvernement tchadien à solliciter le départ de la Mission des Nations Unies pour la République centrafricaine et le Tchad (MINURCAT), permet aujourd'hui aux acteurs humanitaires d'envisager l'élaboration de stratégies durables

de relèvement précoce dans le cadre d'un éventuel retour des populations déplacées et/ou d'une relocalisation de ces populations. Il sera donc important de poursuivre les actions de soutien au retour dans leurs villages d'origine et à la réintégration afin de permettre une relance durable de leurs activités agricoles.

De plus, les activités d'appui direct aux victimes du conflit et des aléas climatiques, avec une présence effective des acteurs humanitaires sur le terrain, permettent d'assurer un rôle de protection et de renforcement de la cohésion sociale entre communautés, en favorisant notamment les activités réconciliatrices afin d'éviter l'exacerbation des tensions intercommunautaires autour du contrôle des ressources naturelles.

Ainsi, le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Tchad nécessite encore des financements en matière d'appui aux moyens d'existence en milieu rural, de réduction de la malnutrition, de renforcement des capacités, de réduction des risques et de collecte d'informations. Il est en effet indispensable que les donateurs soutiennent la transition de l'aide humanitaire vers le relèvement et le développement pour réduire la vulnérabilité structurelle et augmenter la résilience des populations aux chocs futurs.



4. ZONES D'INTERVENTION, POPULATIONS CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES

Les interventions de l'Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation (ERCU) de la FAO au Tchad se focaliseront en 2011-2012 dans les zones sahéliennes et les régions à l'est et au sud du Tchad en tenant compte des résultats des analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire ainsi que de la persistance des facteurs aggravants.

4.1 IDENTIFICATION DES ZONES D'INTERVENTION

La zone sahélienne avec les régions du Hadjer Lamis, du Lac, du Kanem, du Bahr el Gazal, du Batha et du Guera sera ciblée du fait de son contexte agro-écologique peu favorable aux activités agricoles. C'est une zone traditionnellement en déficit céréalier, très dépendante des marchés et encore fortement enclavée, limitant ainsi l'accès notamment aux structures de santé et d'éducation de base. De ce fait, elle est caractérisée par une vulnérabilité alimentaire chronique et des taux élevés de malnutrition aggravés par la récurrence des chocs climatiques de ces dernières années notamment la sécheresse de 2009-2010.

Dans cette zone s'ajoute des contraintes tenant à la sécurité, aux conflits interethniques et à la gestion des ressources naturelles qui ont eu, au cours des dernières années, d'importants impacts sur la sécurité alimentaire et les mouvements de populations. Aussi, l'est, et en particulier les régions du Ouaddaï, du Wadi Fira, du Sila et du Salamat, frontalières avec le Soudan, seront ciblées du fait de la présence de populations déplacées et réfugiées en vue d'identifier des solutions durables favorisant leur retour, leur réintégration et/ou leur réinstallation.

Dans une moindre mesure des actions pourront être mises en œuvre dans le sud du pays. Ces actions pourront cibler les populations réfugiées afin d'améliorer leurs capacités d'autosuffisance et également, de façon ponctuelle, les populations victimes des aléas climatiques (notamment des inondations).

Dans toutes les régions une attention particulière sera portée aux facteurs de fragilité de la cohésion sociale pour éviter la résurgence de conflits intercommunautaires.

Le choix des sites et des villages vulnérables sera fait, comme traditionnellement, en collaboration avec les partenaires à la mise en œuvre: le gouvernement, l'Office national de développement rural (ONDR), les autorités locales, les agences des Nations Unies, les organisations internationales et les ONG. Il sera notamment tenu compte du niveau d'engagement des autres acteurs dans la zone et des possibilités de collaboration et de synergies avec les actions déjà en cours.

Le ciblage des zones se fait sur les bases suivantes:

- ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition;
- présence d'une forte concentration de personnes vulnérables;
- accessibilité et sécurité des zones;
- ressources et infrastructures disponibles pour la mise en œuvre des activités.

La situation sera revue périodiquement en tenant compte des zones de vulnérabilité relevées par les évaluations menées par le CASACG et les partenaires humanitaires.

4.2 IDENTIFICATION DES MÉNAGES

Les évaluations menées au cours de l'année 2010 indiquent que plus de 300 000 ménages (soit 1,6 millions de personnes) vivant en milieu rural sont en situation alimentaire très précaire. La FAO, à travers l'ERCU dans le cadre des interventions programmées pour 2011 et 2012 portera une attention particulière aux critères suivants, en fonction des groupes cibles potentiels:

- ménages résidents nécessitant une protection spéciale:
 - a) ménages à très faibles ressources et ayant des productions (récoltes) très limitées;
 - b) femmes soutiens de familles avec de très jeunes enfants à charge;
 - c) personnes âgées avec jeunes enfants à charge;
 - d) familles avec des parents victimes du virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/SIDA);
 - e) ménages avec des enfants pris en charge par les centres nutritionnels;
 - f) malades ou handicapés avec famille à charge;
 - g) groupes sociaux marginalisés;
 - h) ménages démunis fortement affectés par un choc (ayant perdu leur production au cours de la campagne précédente et/ou devant faire face à un choc lors de la campagne en cours).
- déplacés internes retournant dans leurs villages d'origine ou se réinstallant dans des régions d'accueil;
- réfugiés centrafricains les plus vulnérables afin de les accompagner vers une meilleure autonomisation économique.

4.3 MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES MÉNAGES

Pour la mise en œuvre des actions d'urgence ou de réhabilitation, le ciblage intégrera les techniques participatives tant pour l'identification des actions prioritaires que des bénéficiaires.

La participation des bénéficiaires se fera grâce à la création de comités de village. Ces comités seront l'émanation des villageois eux-mêmes qui choisissent des représentants (quatre à 12 selon l'importance de la population du village) en tenant compte de la représentativité entre les différentes communautés, et de l'équilibre de genre. Le comité du village sera composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de membres/conseillers. Les femmes, représentées dans tous les comités joueront un rôle important dans les phases d'identification et de sensibilisation des bénéficiaires.

Au niveau du village, le partenaire de terrain et le comité identifieront les ménages les plus vulnérables et rédigeront une liste préliminaire de bénéficiaires potentiels. La FAO, en coopération avec ses partenaires, effectuera une vérification et validation de liste pour s'assurer que les critères ont été respectés.

5. CADRE PROGRAMMATIQUE DES INTERVENTIONS DE LA FAO EN 2011-2012

5.1 LA FAO AU TCHAD

La vision de la FAO est celle d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition, où l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, particulièrement des plus pauvres, dans une optique économiquement, socialement, et écologiquement durable.

Dans cette optique, l'ERCU de la FAO au Tchad base ses interventions sur son expertise technique, sa présence dans les zones est, sud, centre et ouest du pays avec quatre antennes opérationnelles, et l'expérience accumulée depuis sa création en 2003. En 2011 et 2012, la stratégie d'intervention de la FAO, en particulier de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation s'inscrit principalement dans le cadre de la réalisation de l'Objectif stratégique I (OS I) du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI) qui prévoit une: « Amélioration de la préparation et de la réponse aux menaces et aux situations d'urgence ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture ». L'idée qui sous-tend l'OS I est d'élargir la réponse de la FAO au sein d'un cycle plus long et plus détaillé, qui se focalise sur les moyens d'existence et les stratégies de résilience des personnes, ainsi que sur la capacité de leurs institutions à prévenir, protéger et restaurer.

L'atteinte de l'OS I suppose que le travail de la FAO contribue à:

- renforcer la capacité des personnes et institutions à mettre en place des politiques et activités de réduction des risques de catastrophes;
- renforcer les stratégies de prévention et d'atténuation des impacts;
- améliorer les cadres d'analyse visant à encourager les systèmes d'alertes précoces;
- préparer une analyse des possibilités d'action appropriées basées sur l'évaluation générale des moyens d'existence;
- apporter des réponses adéquates, opportunes, et non nocives pour le remplacement des biens avec un ciblage approprié quand cela s'avère nécessaire; et
- intégrer des stratégies à plus long terme de réhabilitation des moyens d'existence et de développement dans la réponse humanitaire à court terme.



La réalisation de l'OS I demande un effort considérable des partenaires y contribuant. Pour la FAO, cela veut dire élargir son champ d'action au-delà de ses activités courantes, pour contribuer au renforcement des capacités et compétences des pays et partenaires dans la mise en place des tous les aspects de la gestion des risques de catastrophes, depuis la préparation jusqu'à la réponse et la transition.

Ce Plan d'action pour le Tchad s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de la FAO pour la gestion des risques de catastrophes en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cette stratégie vise à améliorer la préparation et la réponse aux risques et catastrophes dans la sous-région, en intégrant les priorités du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans les cadres de concertation et mécanismes de gestion et de prévention des risques. La Stratégie régionale constitue le cadre dans lequel les réponses des pays, à travers l'échange d'expériences, la disponibilité d'analyses de qualité, la mobilisation de ressources, la perspective d'une transition vers un développement durable et une meilleure coordination multisectorielle contribuent à l'amélioration et au renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables.

5.2 AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FAO

Présente au Tchad depuis plus de 30 ans, la FAO a tissé un réseau de partenariat opérationnel avec les services spécialisés du gouvernement, les agences des Nations Unies, les organisations internationales, les ONG nationales ou internationales et les particuliers, dans le cadre de différents forums de concertation sur la sécurité alimentaire. Depuis 2003, la FAO au Tchad a élargi son champ de compétence avec la mise en place d'une Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation. Initialement focalisées sur les problématiques de l'est du Tchad en appui aux populations hôtes et déplacées, les activités de cette Unité se sont progressivement déployées sur l'ensemble du territoire pour faire face à la multiplication et à la diversification des crises alimentaires.

L'ERCU a ainsi développé des activités de réponse immédiate aux situations de crise, renforcées par des actions de restauration et de diversification des moyens d'existence.

La FAO accompagne le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur rural. À ce titre, elle prend part aux activités du CASAGC et au renforcement des structures nationales en matière de collecte et d'analyse de l'information sur la sécurité alimentaire. En collaboration avec le PAM et Action contre la faim, elle assure également l'animation du Cluster Sécurité Alimentaire. Elle prend ainsi part aux missions conjointes d'évaluation sur le terrain, au renforcement des systèmes d'information et d'alerte précoce, à la mise en place des outils cartographiques d'information, de coordination et d'aide à la décision dans le domaine de la sécurité alimentaire.

La FAO a, de ce fait, accumulé une expérience reconnue dans le domaine du suivi de la sécurité alimentaire et dans la coordination de réponses appropriées aux besoins des ménages vulnérables et des organisations paysannes. La FAO fournit des conseils techniques visant à intégrer la préparation, la prévention, l'atténuation, l'intervention d'urgence et le redressement, et soutient la transition vers le développement, couvrant toutes les phases de la gestion des risques de catastrophe.

La FAO est ainsi dotée d'une expertise solide en matière d'évaluation, de ciblage, de logistique et de mise en œuvre de programmes de formation et de distribution d'intrants agricoles, de production de semences de qualité, de développement et de mise en œuvre de projets d'activités génératrices de revenus, de renforcement des capacités des ménages vulnérables, de prévention de la malnutrition, de lutte contre les épizooties animales, ainsi que dans la coordination des interventions agricoles d'urgence, et dans l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire, de la nutrition et sa diffusion.

Cette capacité confirmée de la FAO est à mettre à l'actif de ses ressources humaines. L'Unité de coordination comprend notamment 11 experts, nationaux et internationaux. En outre, suivant la charge de travail et la répartition géographique des activités, l'ERCU recourt au recrutement d'experts supplémentaires nationaux ou à l'équipe d'experts des bureaux régionaux de Libreville et d'Accra, du bureau sous-régional pour les activités d'urgence à Dakar et du siège à Rome. Les activités de la FAO sont également soutenues par un dispositif interne immédiatement opérationnel d'information, de logistique, de suivi et de communication.

5.3 LE PLAN D'ACTION ET LES STRATÉGIES NATIONALES

Les activités du Plan d'action s'intégreront également aux grandes orientations des documents de stratégie adoptés au plan national:

(1) Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP2) 2008-2011

Elle est articulée autour de cinq axes principaux: (i) la promotion de la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion sociale et l'efficacité des politiques; (ii) la création d'un environnement favorable à une croissance économique solide et diversifiée; (iii) la valorisation du potentiel de croissance du secteur rural; (iv) le développement d'infrastructures jouant le rôle de levier de la croissance; (v) la valorisation des ressources humaines. Les stratégies agricoles sont ordonnées autour de trois objectifs principaux: la sécurité alimentaire, l'intensification de la production agricole et la diversification des produits.

Les actions mises en œuvre par l'ERCU interviendront particulièrement dans le cadre de l'axe (ii) et dans une certaine mesure dans celui de l'axe (v) *via* l'implication et le renforcement des capacités des bénéficiaires ainsi que les partenaires de mise en œuvre (services nationaux et ONG).

(2) Plan d'intervention pour le développement rural (PIDR)

L'objectif central de la politique du secteur est l'accroissement durable du volume de production dans un environnement préservé ainsi que le renforcement des capacités du secteur rural pour relever le niveau de vie de la population et l'emploi. De cet objectif global, découlent les axes stratégiques suivants: (i) l'accroissement de la production; (ii) l'émergence des filières compétitives; (iii) la gestion et la valorisation des ressources naturelles; (iv) la promotion du monde rural; (v) l'amélioration de l'efficacité des interventions publiques; (vi) le renforcement des infrastructures rurales de base.

Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce Plan d'action participeront prioritairement de l'axe stratégique (i) mais les modalités de mise en œuvre concourront également à l'atteinte des objectifs des axes (iii) à (vi).

(3) Le Schéma directeur agricole (SDA) 2006-2015

L'objectif principal du SDA est de contribuer à l'augmentation durable de la production agricole dans un environnement préservé et sécurisé afin de permettre: (i) l'amélioration de la sécurité alimentaire; (ii) l'augmentation des revenus et la création d'emplois notamment en milieu rural; (iii) l'accroissement de la part de l'agriculture dans le PIB et du volume de devises entrant dans le pays; (iv) l'amélioration durable du niveau et de la qualité de vie des ruraux; et (v) le renforcement de l'intégration régionale du Tchad notamment en matière d'échanges commerciaux.

Les activités envisagées par l'ERCU contribueront à la réalisation de l'objectif global du SDA et plus particulièrement des objectifs spécifiques (i) à (iv).

(4) Le Plan national de développement de l'élevage (PNDE) du Tchad- Horizon 2007-2015

L'objectif du PNDE est d'accroître durablement la production animale et les revenus des éleveurs, afin d'améliorer et de renforcer la contribution du secteur de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.

Les interventions de l'ERCU participeront à la restauration et à la diversification des revenus des populations pastorales et agro-pastorales.

(5) Programme national de sécurité alimentaire (PNSA)

L'objectif global du PNSA est de contribuer à éradiquer la faim et à encourager le développement d'un environnement favorable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toute la population sans discrimination

aucune à l'échelon national. L'augmentation durable de la productivité et du niveau de production, combinée à des mesures susceptibles de garantir l'accessibilité des populations tant quantitativement que qualitativement à des denrées alimentaires saines en tout moment et en tous lieux, en préservant et conservant les ressources naturelles de base guide la mise en œuvre du PNSA.

Compte tenu de son mandat dans le domaine de la sécurité alimentaire, la FAO contribuera à la réalisation des objectifs du PNSA, à travers la mise en œuvre d'actions en lien avec les différents volets de ce programme. La collaboration étroite déjà existante avec l'équipe du PNSA, sera poursuivie afin de s'assurer de la complémentarité et des synergies des actions mises en œuvre.

(6) Programme global de relance de l'est du Tchad (PGRET) 2010-2013

L'objectif principal de ce programme est de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'établissement et au maintien de la sécurité, à la promotion de l'état de droit, à la cohabitation pacifique, au respect des droits de la personne et à la restauration de l'autorité de l'État dans les zones de retour définitif, de relocalisation et de réintégration locale à l'horizon 2010-2013.

Les activités mises en œuvre en appui aux populations retournées et/ou réinstallées tiendront compte des axes stratégiques et priorités d'intervention définies dans le cadre du PGRET. D'autre part, afin d'assurer une meilleure coordination des interventions, la FAO prend part aux activités du Cluster Relèvement Précoce animé par le PNUD.

(7) Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2006-2010

À moyen terme, de 2006 à 2010, le Système des Nations Unies au Tchad, a retenu cinq principaux domaines d'actions, à savoir: (i) le renforcement des capacités de développement du capital humain; (ii) la création des conditions d'une bonne gouvernance démocratique, économique et sociale; (iii) la mise en place des capacités à protéger les écosystèmes; (iv) la mise en place des capacités de prévenir et de gérer la résurgence des crises et des catastrophes; (v) la lutte contre le VIH/SIDA.

Les axes stratégiques identifiés dans le Plan d'action de la FAO pour 2011-2012, interviendront particulièrement dans le domaine d'action (iv) de l'UNDAF.

(8) Cadre des priorités d'interventions à moyen terme de la FAO au Tchad (NMTPF) 2008-2010

Il prévoit des actions dans sept axes stratégiques: (i) l'appui à la maîtrise de l'eau, au développement de l'hydraulique pastorale et à la gestion de la fertilité des sols; (ii) l'appui au développement des cultures vivrières, des cultures à graines, des plantes à racines et tubercules et du maraîchage en zones périurbaines;

(iii) l'appui au développement des productions animales en milieu rural, de l'aquaculture et de la pêche artisanale, de l'agroforesterie et l'arboriculture fruitière, de l'apiculture et de la production animale en zones périurbaines; (iv) l'appui au développement des jardins scolaires, de l'hydraulique villageoise et à l'amélioration des connaissances dans les domaines de la nutrition et de l'alimentation; (v) l'appui à l'amélioration des capacités des systèmes d'information et au renforcement des capacités en matière d'aide alimentaire et de constitution de stocks de sécurité alimentaire; (vi) l'appui à la commercialisation et à la distribution d'intrants, au développement d'un système financier rural, à la recherche, à la vulgarisation et au renforcement des capacités des organisations de producteurs; et (vii) l'appui à la mise en place d'une bonne coordination des différents ministères et des partenaires au développement concernés, en vue d'induire des synergies avec les programmes en cours dans le domaine de la sécurité alimentaire.

L'accroissement et la diversification de la production agricole, la protection de l'environnement par une meilleure gestion des ressources, ainsi que la lutte contre l'insécurité alimentaire sont des priorités communes à toutes les politiques et stratégies adoptées au Tchad en matière de développement rural.

Ainsi, les orientations stratégiques du Plan d'action, développées en collaboration avec la partie nationale et les autres partenaires impliqués dans le secteur, visent principalement à renforcer les capacités des autorités de préparation et de réponse aux urgences ainsi que de transition, tout en poursuivant les activités d'urgence agricole et de réhabilitation en faveur des populations les plus vulnérables.

La mise en œuvre des activités figurant dans ce Plan d'action, basée sur une approche consensuelle, se fera en étroite collaboration avec le gouvernement, les autorités locales, les institutions et organisations partenaires nationales et internationales, les agences des Nations Unies, et les organisations de la société civile.

Ce Plan vise une complémentarité d'actions avec les partenaires de la FAO qui participent au Cluster Sécurité Alimentaire et au CASAGC. Dès lors que ce plan s'intègre dans une réflexion commune pour la recherche de solutions, l'action sur le terrain est basée sur la complémentarité des différentes activités des partenaires ou intervenants dans le cadre des programmes humanitaires ou de développement. La participation active de la FAO aux instances de coordination au niveau du dispositif national de sécurité alimentaire (CASAGC) et du Cluster Sécurité Alimentaire permettra de garantir cette complémentarité. Les outils développés dans le cadre des activités de coordination (liste des intervenants dans le domaine et matrice de suivi des actions) vont également dans ce sens.



6. CADRE STRATÉGIQUE D'INTERVENTION

L'assistance agricole d'urgence se poursuivra en 2011 et 2012 pour soutenir les populations vulnérables ayant perdu leurs moyens de production du fait de l'insécurité, des catastrophes naturelles, des maladies animales et/ou de la déstructuration du tissu économique. Pour éviter que les ménages vulnérables sur le point de sortir de la crise ne basculent à nouveau dans l'insécurité alimentaire, les programmes agricoles de prévention des crises et de réhabilitation seront renforcés et diversifiés, en tenant compte des besoins prioritaires des différentes zones agro-écologiques.

6.1 OBJECTIF GLOBAL

Les interventions d'urgence et de réhabilitation de la FAO au Tchad pour la période 2011-2012 visent l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, la facilitation du retour, la réinsertion et la réintégration des personnes déplacées.

6.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Soutenir les capacités de production des populations vulnérables affectées par les situations de crise telles que les aléas climatiques, la destruction de l'outil de production, déstructuration du tissu économique et les conflits.

Résultats

- Les ménages vulnérables des zones affectées par les situations de crises ont un accès diversifié aux intrants agricoles et d'élevage leur permettant la reprise rapide des activités agricoles après une catastrophe.

Activités

- Faciliter l'accès aux semences et autres intrants/équipements agricoles des populations vulnérables affectées par les situations de crise à travers des distributions directes.
- Appuyer la multiplication et la distribution de matériel végétal de qualité et indemne de maladies aux ménages pour l'installation de cultures complémentaires telles que le manioc et la patate douce.
- Former les bénéficiaires à l'amélioration des techniques culturales et d'utilisation des intrants et des équipements agro-pastoraux.

- Faciliter l'accès aux aliments et compléments de santé animale et d'alimentation pour le bétail des populations vulnérables affectées par les situations de crise.

2. Soutenir la restauration des moyens d'existence et diversifier les sources de revenus des populations vulnérables notamment dans les zones à taux élevé de malnutrition.

Résultats

- Les moyens d'existence des ménages vulnérables sont restaurés et renforcés.
- Les revenus des ménages vulnérables sont diversifiés et augmentés.
- Les pratiques alimentaires et sanitaires des bénéficiaires des projets sont améliorées.

Activités

- Faciliter l'accès aux semences et autres intrants/équipements agro-pastoraux à travers des distributions directes et/ou des foires agro-pastorales et/ou des coupons.
- Appuyer la multiplication de matériel végétal et de semences de qualité en milieu paysan.
- Développer les infrastructures hydro-agricoles à faible coût de maîtrise de l'eau pour appuyer la production irriguée (réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles, aménagement des puits maraîchers, équipement de pompes, irrigation localisée) et assurer le suivi et la formation techniques.
- Former les bénéficiaires à l'amélioration des techniques culturales et d'utilisation des intrants et des équipements agro-pastoraux.
- Appuyer la valorisation des bas-fonds (maraîchage, tubercules, fourrages irrigués) à travers la mise en place de seuils de micro-barrages, de puits peu profonds, de forages, de pompes, de réseaux de distribution d'eau et de formations aux pratiques d'irrigation et aux techniques propres aux cultures maraîchères.
- Promouvoir la diversification de la production par un soutien au maraîchage et au petit élevage (et éventuellement à la pêche dans les zones s'y prêtant).
- Réhabiliter des points d'eau pour améliorer l'accès à l'eau du bétail.
- Soutenir et former des agents communautaires de santé animale, aux techniques de vaccination et de protection du bétail contre les épizooties.

- Sensibiliser et former les bénéficiaires aux techniques de transformation et à la commercialisation pour accroître la productivité, améliorer l'écoulement des produits sur les marchés et augmenter les revenus agro-pastoraux.
- Appuyer la constitution de structures associatives et les former à la bonne gestion des infrastructures de stockage et des équipements de transformation.
- Faciliter la mise en place d'infrastructures de stockage collectives et d'équipements agricoles, de transport et de transformation.
- Utiliser et enrichir les outils d'éducation nutritionnelle et sanitaire existants.
- Assurer la formation de formateurs sur les bonnes pratiques alimentaires et sanitaires.
- Réaliser des formations d'éducation nutritionnelle dans les communautés villageoises pour améliorer l'utilisation alimentaire.
- Réaliser des formations culinaires pour une utilisation adéquate des aliments.

3. Faciliter le retour, la réinstallation et/ou la réintégration des populations déplacées.

Résultats

- Les capacités de production des personnes retournées et/ou réinstallées ainsi que des communautés d'accueil sont stabilisées et augmentées.
- Les revenus des personnes retournées et/ou réinstallées et des communautés d'accueil sont stabilisés, diversifiés et accrus.
- La cohésion sociale est renforcée, les tensions ont diminué et les déplacés internes sont réintégrés durablement dans les communautés d'origine ou d'accueil.

Activités

- Doter les personnes retournées et les résidents vulnérables, en intrants agricoles diversifiés pour une reprise des activités agro-pastorales: distribution de semences vivrières et maraîchères, d'outils agricoles, de boutures de manioc et de patate douce, ainsi que de produits phytosanitaires et vétérinaires.

- Appuyer la valorisation des bas-fonds (maraîchage, tubercules, fourrages irrigués) à travers la mise en place de seuils de micro-barrages, de puits peu profonds, de forages, de pompes, de réseaux de distribution d'eau, de formations aux pratiques d'irrigation et aux techniques spécifiques de cultures maraîchères.
- Appuyer la reconstitution du cheptel en insistant sur le petit élevage et les animaux de basse-cour qui fournissent du fumier et génèrent des revenus (poules, chèvres).
- Faciliter la mise en place d'infrastructures de stockage collectives et d'équipements agricoles, de transport et de transformation.
- Appuyer la constitution de structures associatives et les former à la bonne gestion des infrastructures de stockage et des équipements de transformation.
- Former les bénéficiaires aux techniques de transformation et à la commercialisation pour accroître la productivité, améliorer l'écoulement des produits sur les marchés et augmenter les revenus.
- Appuyer la réhabilitation des couloirs de transhumance et des points d'eau pour réduire les risques de conflits entre agriculteurs et éleveurs et les dégâts dus à la divagation des animaux dans les champs.
- Participer à la facilitation des accords locaux favorisant l'accès à la terre des populations retournées et/ou réinstallées.
- Participer à la récupération environnementale et la remise en état des sites qui abritaient les déplacés.
- Renforcer les capacités des personnes retournées et/ou réinstallées et des communautés d'accueil en matière de gestion de ressources naturelles.

4. Renforcer les capacités publiques en matière de prévention, de réponse aux crises alimentaires et de réhabilitation.

Résultats

- Renforcer les capacités en matière de suivi et d'analyse consensuelle de la sécurité alimentaire pour permettre une prise de décision rapide.
- Renforcer les mécanismes de coordination des opérations agricoles d'urgence, de réhabilitation et de développement.
- Renforcer les capacités des autorités nationales et locales en matière de prévention et de préparation aux crises.

Activités

- Appuyer le gouvernement et les partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire pour l'organisation et la planification de la réponse aux crises alimentaires en collaboration avec les bailleurs de fonds et les autres intervenants du secteur humanitaire et alimentaire (actualisation des matrices de suivi des interventions).
- Renforcer le dispositif national de sécurité alimentaire (CASAGC) en participant notamment à la consolidation de la collecte et de l'analyse d'information et des systèmes d'alerte précoce en collaboration avec les différentes structures nationales (ONDR, Cellule d'information sur la sécurité alimentaire-Système d'alerte précoce [CISA-SAP], Centre national de nutrition et de technologie alimentaire) et les partenaires engagés.
- Participer au renforcement des liens entre sécurité alimentaire et nutrition notamment en favorisant les interactions entre les deux clusters.
- Prendre part aux études, enquêtes, évaluations conjointes réalisées dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- Maintenir une capacité de réponse rapide en cas de catastrophe majeure, par la mobilisation d'expertise technique.
- Mettre en place un stock de contingence (vivres, semences, aliments pour bétail).
- Participer au renforcement des capacités des services déconcentrés du secteur rural, par l'établissement de partenariats.
- Évaluer l'impact économique et sur la nutrition des enfants âgés de moins de cinq ans des activités menées en faveur des ménages vulnérables et les réajustements en conséquence.
- Assurer la communication et la visibilité des actions menées.
- Assurer le plaidoyer afin de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de réponses appropriées et de pérenniser les acquis des différentes interventions.

6.3 THÈMES TRANSVERSAUX

Questions de genre

La prise en considération de la dimension « genre » sera essentielle dans le choix des bénéficiaires. En se basant sur le fort engagement des femmes et des groupements féminins dans les activités agricoles, une attention particulière



sera accordée au renforcement de leurs capacités techniques d'organisation, de gestion et de négociation. Priorité sera accordée à la participation des femmes, non seulement dans les activités, mais surtout dans la composition des comités de gestion, des groupements et comités villageois où elles seront partie intégrante des organes de décisions.

Sécurité

À l'est du pays la présence de groupes armés et les tensions intercommunautaires constituent l'une des causes majeures de l'insécurité alimentaire. Les activités menées par l'ERCU, en faveur des ménages qui se réinstallent et des communautés d'accueil, permettront aussi de renforcer la protection des populations vulnérables, la cohésion sociale et de réduire les foyers de tension ainsi que la compétition pour la gestion des ressources naturelles.

Ressources naturelles

Le renforcement des capacités productives en milieu rural passe par un appui à l'exploitation durable des ressources naturelles renouvelables: eaux, sols à vocation agro-pastorale, ressources halieutiques, forêts et faune. Des efforts seront faits pour intégrer dans le programme les notions d'adaptation aux changements climatiques et une approche participative pour la planification et la gestion des ressources naturelles disponibles.

Réduction des risques de catastrophe

Le programme de la FAO s'insère dans une logique de réduction des risques de catastrophe. Toutes les activités en faveur des populations vulnérables seront orientées vers le renforcement de la résilience: recapitalisation des ménages, augmentation des capacités productives, maîtrise et exploitation durable de ressources naturelles (eau et terre), augmentation des revenus, diversification de l'alimentation, valorisation de la main d'œuvre familiale en dehors des périodes de fortes activités agricoles. Ce renforcement des capacités des ménages vulnérables contribuera ainsi à réduire les risques d'impact de catastrophe naturelle. En même temps, le renforcement des institutions dans le domaine du suivi de la sécurité alimentaire, de l'alerte précoce et l'organisation de la réponse permettra une meilleure gestion des risques de catastrophe.

7. LES ACTEURS ET PARTENAIRES À LA COORDINATION ET À LA MISE EN ŒUVRE

De nombreuses structures publiques interviennent dans le développement du secteur rural au sens large. Ainsi, sont directement en charge de ce secteur les ministères de l'agriculture et de l'irrigation, de l'élevage et des ressources animales, de l'environnement et des ressources halieutiques et de l'eau. D'autres ministères, tels que ceux en charge du commerce et de l'industrie, de la décentralisation, des affaires sociales et de la promotion de la femme, des travaux publics et des infrastructures, des micro-finances, jouent également un rôle important dans le développement de ce secteur.

Les organisations internationales et les ONG œuvrant dans le domaine du développement rural et de la sécurité alimentaire ont également une forte présence dans les régions affectées par la crise humanitaire et l'on constate un déploiement conséquent dans les zones en situation d'insécurité alimentaire chronique et ayant dû faire face à la crise alimentaire en 2010. Le nombre, relativement grand, d'acteurs engagés dans ce secteur nécessite d'importants efforts de coordination des interventions, d'autant que le pays est vaste et que les projets mis en œuvre sont également nombreux.

Des collaborations étroites sont déjà en place, en concertation avec le PAM et le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET), avec les structures centralisées et décentralisées du gouvernement et particulièrement avec la CISA-SAP, la Direction de la production et des statistiques agricoles qui assure l'animation du CASAGC, le PNSA et l'ONDR.

L'ERCU travaille également en étroite collaboration avec le mouvement de la Croix Rouge et les ONG nationales et internationales impliquées dans les opérations de sécurité alimentaire dans différentes régions pour le ciblage des bénéficiaires, la distribution des intrants agricoles, et l'encadrement de proximité des structures associatives bénéficiaires des programmes de réhabilitation.

La FAO/ERCU entretient des liens de collaboration privilégiés avec le PAM à travers les distributions de rations de protection de semences, le soutien technique au « programme nourriture contre travail » et la surveillance de la sécurité alimentaire, l'UNICEF pour le programme de soutien nutritionnel surtout en ce qui concerne les programmes maraîchers et de formation nutritionnelle, le PNUD et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour l'assistance aux déplacés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son quatrième objectif spécifique et afin de favoriser le processus de sortie de crise et de restauration des moyens d'existence dans une optique d'évolution vers des interventions plus

structurantes et durables, la FAO souhaite mettre l'accent sur la diversification et le renforcement de ses partenariats. Ainsi au niveau de la conception, de la mise en œuvre et de la coordination des interventions, l'ERCU s'attachera à renforcer sa collaboration avec les structures nationales centrales et déconcentrées concernées. Cette collaboration permettra, d'une part, de contribuer au renforcement des structures nationales et du Système d'information sur la sécurité alimentaire, et d'autre part, de garantir la cohérence des interventions et de faciliter la continuité des actions et la valorisation des acquis par le gouvernement à moyen et long terme. Dans cette perspective, une attention particulière sera portée à l'accompagnement de la structuration des groupements et organisations communautaires et paysans et/ou à leur mise en place.

L'ERCU portera également une attention particulière au renforcement des échanges et des collaborations entre la communauté humanitaire, notamment à travers le Cluster Sécurité Alimentaire et le dispositif national de sécurité alimentaire (CASAGC) en matière de collecte et d'analyse de l'information sur la sécurité alimentaire. Cette collaboration contribuera au renforcement du système d'information sur la sécurité alimentaire et à l'amélioration des capacités de prévention (à moyen et long terme) et de réponse aux crises.

Du point de vue opérationnel, les activités d'urgence et de réhabilitation sont mises en œuvre dans une perspective d'optimisation de moyens et de maximisation de résultats, en valorisant l'expertise locale et la collaboration avec les structures ayant une bonne connaissance de la zone d'intervention et de ses contraintes. Dans cette optique et en fonction des zones d'intervention et du type d'action, l'ERCU intervient de trois façons:

- par l'intermédiaire d'ONG nationales et/ou internationales, implantées dans la zone d'intervention et ayant une bonne connaissance des problématiques;
- par l'intermédiaire des structures nationales décentralisées, dans les situations où peu d'acteurs sont présents dans la zone et où ces structures présentent un avantage comparatif pour le type d'action à mettre en œuvre (notamment encadrement et suivi technique);
- par une mise en œuvre directe, via les sous-bureaux et antennes sur le terrain.

8. ANALYSE DES RISQUES

Depuis 2009, le Tchad est en situation de relative stabilité. De plus, les bons résultats prévisionnels de la campagne 2010/2011, dessinent un contexte propice à la mise en œuvre d'actions durables de sortie de crise et de restauration des moyens d'existence des populations. Toutefois, de nombreux paramètres sont encore relativement mal maîtrisés et susceptibles d'induire une évolution rapide du contexte d'intervention, qui pourrait avoir des répercussions notables sur la capacité de réponse de la FAO aux situations d'urgence ainsi que sur la mise en œuvre du présent Plan d'action.

L'analyse des risques est un processus qui permet d'anticiper les contraintes opérationnelles en cas de détérioration de l'environnement de travail en identifiant les impacts probables d'une situation.

Nature du risque	Impacts et effets	Contraintes opérationnelles
Catastrophes naturelles (sécheresse et/ou inondations, attaques de ravageurs, épizooties).	<p>Importantes pertes de production des ménages.</p> <p>Accessibilité alimentaire des ménages en forte diminution.</p> <p>Augmentation des prix sur les marchés et/ou baisse du pouvoir d'achat.</p>	<p>Forte augmentation du nombre de ménages vulnérables à assister.</p> <p>Difficultés à répondre aux besoins par manque et/ou retard de mobilisation des fonds.</p>
Contraintes extérieures sur les marchés internationaux et/ou régionaux.	<p>Augmentation des prix sur les marchés locaux et/ou baisse du pouvoir d'achat.</p> <p>Incapacité des ménages les plus pauvres à faire face aux dépenses alimentaires et non alimentaires.</p>	<p>Forte augmentation du nombre de familles vulnérables à assister; diversification des profils de vulnérabilité.</p> <p>Difficultés à répondre aux besoins par manque et/ou retard de mobilisation des fonds.</p>
Détérioration de la situation socio-économique au Sud Soudan et/ou dans le nord-ouest de la République centrafricaine.	<p>Nouvel afflux de réfugiés soudanais et/ou centrafricains.</p>	<p>Réorientation de l'aide prévue par les bailleurs pour les actions de réhabilitation au profit des opérations d'urgence.</p> <p>Augmentation de la pression sur les ressources naturelles, notamment à l'est du pays.</p>
Le Détachement intégré de sécurité (DIS) et les forces tchadiennes de sécurité sont limités dans leurs efforts de sécurisation de l'est du Tchad.	<p>Persistance ou augmentation des actes de banditisme à l'est du Tchad.</p> <p>Peu ou pas de retour ou de réinstallation des populations déplacées; nouveaux déplacements de populations.</p>	<p>Augmentation du nombre de déplacés à assister sur les sites.</p> <p>Difficultés à répondre aux besoins par manque et/ou retard de mobilisation des fonds.</p> <p>Diminution du nombre de partenaires opérationnels; diminution de la capacité opérationnelle d'intervention.</p>
Perturbations socio-politiques.	<p>Augmentation du niveau d'insécurité.</p> <p>Éventuels nouveaux conflits armés.</p> <p>Éventuels déplacement de population.</p>	<p>Augmentation du nombre de familles vulnérables à assister.</p> <p>Diminution du nombre de partenaires opérationnels; Faible capacité ou incapacité d'intervention opérationnelle.</p>
Augmentation des conflits interethniques à l'est du Tchad.	<p>Peu ou pas de retour ou de réinstallation des populations déplacées.</p> <p>Difficultés d'accès à la terre des populations déplacées.</p>	<p>Augmentation du nombre de déplacés à assister sur les sites.</p>
Contraintes et difficultés de fonctionnement des services pourvoyeurs d'information et/ou du CISA-SAP.	<p>Difficultés de fonctionnement du dispositif national du CASAGC faute d'informations.</p> <p>Faible capacité de prévention et d'alerte.</p>	<p>Difficultés d'évaluation des besoins en temps opportun et de programmation des réponses.</p> <p>Manque de coordination des interventions.</p>

9. ÉVALUATION DU PROGRAMME ET RÉVISION DU PLAN D'ACTION

9.1 ÉVALUATION DU PROGRAMME

La FAO utilise différents instruments pour assurer le suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire dans le pays, ainsi que l'évaluation de l'impact des différents programmes de réhabilitation agricole mis en œuvre en faveur des ménages vulnérables. Le suivi-évaluation constitue d'ailleurs l'un des éléments de gestion du programme qui contribue à orienter la stratégie d'intervention et à assurer l'efficacité des opérations pour l'ensemble des acteurs clés d'un projet ou programme. Un plan opérationnel détaillé de suivi-évaluation est préparé lors de la phase de démarrage de chaque projet ou programme, clairement argumenté et approprié aux niveaux respectifs de ceux qui seront chargés de sa mise en œuvre. Si nécessaires des actions de renforcement des compétences locales sont mises en place.

La collecte et la gestion de l'information concernant les activités menées s'effectuent en utilisant des instruments spécifiques tels que: visites régulières de terrain par le personnel de l'ERCU, études spécifiques avec questionnaires formels et/ou groupes de discussion, entretiens avec des personnes ressources, rapports des partenaires d'exécution et rapports d'évaluation d'impact. Les rapports et bulletins produits régulièrement par les institutions notamment le CISA-SAP et les ONG partenaires dans le cadre de leur programmes de réhabilitation seront aussi utilisés. La participation régulière aux réunions des mécanismes de coordination humanitaire et de la sécurité alimentaire au niveau central et régional permet également d'échanger des informations avec les partenaires. Les informations récoltées seront ensuite intégrées dans la base de données et analysées et capitalisées dans le cadre de réflexions critiques (sur les enseignements de l'expérience et sur l'information recueillie) afin d'améliorer la qualité des interventions.

Les enseignements tirés de la mise en œuvre des opérations seront détaillés dans les différents rapports présentés aux partenaires techniques et financiers. Ils feront l'objet d'une analyse approfondie avec les partenaires d'exécution et seront pris en compte pour la réalisation de la suite du programme, ainsi que lors des revues du plan d'action. Les activités de suivi-évaluation seront mises à jour régulièrement tout au long de la durée du programme.

Lorsque des situations circonstancielles nécessitant une évaluation immédiate se présenteront, les partenaires institutionnels et de terrain en informeront la FAO à travers l'ERCU, qui dépêchera le cas échéant une mission ad hoc, avec le soutien technique des spécialistes de ses experts dans la discipline correspondante ayant fait l'objet d'une alerte. Ces experts évaluent le degré de dégâts ou de menace aux endroits inspectés et les solutions à apporter aux problèmes identifiés.

Les modalités de préparation et de transmission des rapports seront fonction des programmes financés et des exigences des bailleurs de fonds. En général, un rapport de démarrage est rédigé en début d'action et un rapport final est soumis à la fin des activités. La soumission d'un rapport intermédiaire peut être envisagée selon les cas. Les comptes rendus et rapports seront élaborés selon les modèles couramment utilisés par la FAO et tiennent compte des exigences des différents bailleurs de fonds. L'ERCU au Tchad est en possession, pour chaque type d'activité et de bailleurs, de références ad hoc.

9.2 RÉVISION DU PLAN D'ACTION

Une revue du plan d'action réalisée à mi-parcours, en collaboration avec les partenaires œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire, permettra de tenir compte d'une part de l'évolution du contexte d'intervention et des stratégies d'intervention des autres partenaires et, d'autre part, des expériences et enseignements tirés du dispositif de suivi-évaluation des actions en cours. Cette revue à mi-parcours permettra de revoir la priorité donnée à chaque objectif spécifique en fonction de l'évolution du contexte et ainsi d'accroître la pertinence et la qualité de la réponse en collaboration avec le gouvernement et les autres partenaires du secteur.

D'autres révisions, pourront être réalisées selon l'évolution du contexte d'intervention et notamment des risques ci-dessus analysés. Les révisions proposées seront argumentées et communiquées aux structures gouvernementales concernées, aux différents partenaires ainsi qu'aux bailleurs de fonds avant adoption. Elles pourront être envisagées en fonction de l'évolution des indicateurs suivants:

Type de risque	Indicateurs pouvant mener à la révision du Plan d'action
Chocs ayant un impact direct sur la sécurité alimentaire des ménages (perte de production, hausse des prix sur les marchés, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • La production estimée de la zone est inférieure à la moyenne quinquennale. • Déclaration d'une épizootie et/ou mortalité du bétail supérieure à la normale. • Plus de 5% des ménages d'une zone sont victimes d'un choc violent. • Augmentation anormale des consultations dans les centres nutritionnels.
Détérioration de la sécurité et/ou perturbations socio-politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Non retour ou réinstallation massive des populations déplacées. • Nouvel afflux important (supérieur à 5 000 personnes) de populations réfugiées et/ou déplacées. • Augmentation des restrictions de déplacement. • Augmentation anormale des actes violents envers la communauté humanitaire. • Suspension des interventions d'au moins deux partenaires dans une zone.

10. MOBILISATIONS DE RESSOURCES

Le financement global du présent plan d'action 2011-2012 est de 50 900 000 USD, dont 9 981 993 USD ont déjà été mobilisés grâce à des reliquats de financement.

Les programmes menés en 2011 bénéficieront de certains financements de projets débutés en 2010 et prévus s'achever en 2011 (Commission européenne, États Unis, PNUD).

Il est fondamental que les donateurs investissent dans la prévention et la réduction des risques, et que des ressources soient mobilisées afin de pouvoir mettre en œuvre l'ensemble des activités prévues en 2011 et 2012 par l'ERCU.

Objectifs spécifiques	Principales action proposées pour 2011-2012	Bénéficiaires	Estimations des besoins 2011-2012 (USD)	Fonds mobilisés (USD)	Fonds restant à mobiliser (USD)
Soutenir les capacités de production des populations vulnérables affectées par les situations de crise.	Facilitation de l'accès aux intrants agricoles dans les poches de forte vulnérabilité.	100 000 ménages	14 400 000	2 000 000	12 400 000
Soutenir la restauration des moyens d'existence et diversifier les sources de revenus des populations vulnérables notamment dans les zones à taux élevé de malnutrition.	<p>Activités de restauration et de renforcement des moyens d'existence.</p> <p>Activités de diversification et d'accroissement des revenus.</p> <p>Activités en faveur de la réduction de la malnutrition.</p>	50 000 ménages	17 200 000	4 100 000	13 100 000
Faciliter le retour, la réinstallation et réintégration des populations déplacées.	<p>Activités de renforcement des capacités de production.</p> <p>Activités de diversification et d'accroissement des revenus.</p>	80 000 ménages	14 700 000	2 500 000	12 200 000
Renforcer les capacités publiques de prévention et de réponse aux crises alimentaires.	<p>Activités de renforcement des mécanismes de coordination.</p> <p>Activités de renforcement des capacités des structures nationales et autres partenaires.</p>		4 600 000	400 000	4 200 000

OBJECTIF GLOBAL:

Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables au Tchad et faciliter le retour, la réinsertion et la réintégration des personnes déplacées

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs
1: Soutenir les capacités de production des populations vulnérables affectées par les situations de crise.	R1: Les ménages vulnérables des zones affectées par les situations de crises ont un accès diversifié aux intrants agricoles et d'élevage leur permettant la reprise rapide d'activités agricoles après une catastrophe.	Faciliter l'accès aux semences et autres intrants/équipements agricoles des populations vulnérables affectées par les situations de crise à travers des distributions directes. Appuyer la multiplication et la distribution de matériel végétal de qualité et indemne de maladies aux ménages pour l'installation des cultures complémentaires telles que le manioc et la patate douce. Former les bénéficiaires à l'amélioration des techniques culturales et à l'utilisation d'intrants/équipements agro-pastoraux. Faciliter l'accès aux aliments et compléments de santé animale et d'alimentation pour le bétail des populations vulnérables affectées par les situations de crise.	Pourcentage de ménages vulnérables ayant bénéficié d'un kit agricole. Quantité de semences/matériel végétal et d'outils mis à disposition et utilisés par les ménages bénéficiaires. Évolution des surfaces emblavées et des niveaux de rendement obtenus par les semences/matériel végétal distribués. Nombre de formations dispensées et appliquées sur le terrain et nombre de participants. Quantité distribuée de compléments pour l'alimentation animale.
2: Soutenir la restauration des moyens d'existence et diversifier les sources de revenus des populations vulnérables notamment dans les zones à taux élevé de malnutrition.	R2: Les moyens d'existence des ménages vulnérables sont restaurés et renforcés. R3: Les revenus des ménages vulnérables sont diversifiés et augmentés. R4: Les pratiques alimentaires et sanitaires des bénéficiaires des projets sont améliorées.	Faciliter l'accès aux semences et autres intrants/équipements agricoles agro-pastoraux à travers des distributions directes et/ou des foires agricoles et/ou des coupons. Appuyer la multiplication de matériel végétal et de semences de qualité en milieu paysan. Développer les infrastructures hydro-agricoles à faible coût de maîtrise de l'eau pour appuyer la production irriguée (réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles, aménagement des puits maraîchers, équipement de pompes, irrigation localisée) et assurer le suivi et la formation technique. Former les bénéficiaires à l'amélioration des techniques culturales et d'utilisation des intrants/équipements agro-pastoraux.	Nombre d'infrastructures hydro-agricoles réhabilitées et/ou installées et fonctionnelles. Nombre de ménages/groupements bénéficiant de ces équipements hydro-agricoles. Nombre de point d'eaux pour le bétail réhabilités. Nombre de ménages/têtes de bétail ayant facilement accès par points d'eaux. Nombre d'agents communautaires de santé animale formés. Nombre d'équipements de transformation/d'infrastructures de stockage mises en place. Nombre de ménages/groupements bénéficiant de ces équipements de transformation/d'infrastructures de stockage.

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs
		<p>Appuyer la valorisation des bas-fonds (maraîchage, tubercules, fourrages irrigués, etc.) à travers la mise en place de seuils de micro-barrages, de puits peu profonds, de forages, de pompes, de réseaux de distribution d'eau et de formations aux pratiques d'irrigation et techniques spécifiques aux cultures maraîchères.</p> <p>Promouvoir la diversification de la production par un soutien au maraîchage et au petit élevage (et éventuellement à la pêche dans les zones s'y prêtant).</p> <p>Réhabiliter des points d'eaux pour une amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail.</p> <p>Soutenir et former des agents communautaires de santé animale, vaccinations et protection du bétail contre les épizooties.</p> <p>Sensibiliser et former les bénéficiaires aux techniques de transformation et à la commercialisation pour accroître la productivité, améliorer l'écoulement des produits sur les marchés et augmenter les revenus agro-pastoraux.</p> <p>Appuyer la constitution de structures associatives et les former à la bonne gestion des infrastructures de stockage et des équipements de transformation.</p> <p>Faciliter la mise en place d'infrastructures de stockage collectives et d'équipements agricole, de transport et de transformation.</p> <p>Utiliser et enrichir les outils d'éducation nutritionnelle et sanitaire existants.</p> <p>Assurer la formation de formateurs sur les bonnes pratiques alimentaires et sanitaires.</p> <p>Réaliser des formations d'éducation nutritionnelle dans les communautés villageoises pour améliorer l'utilisation alimentaire.</p> <p>Réaliser des formations culinaires pour une utilisation adéquate des aliments.</p>	<p>Quantité de céréales et/ou de semences stockées dans les banques de céréales. Bénéfice moyen dégagé par ménage dans le cadre des activités de transformation/Pourcentage d'accroissement du revenu.</p> <p>Nombre de formateurs formés sur les bonnes pratiques alimentaires et sanitaires.</p> <p>Nombre de bénéficiaires formés sur les bonnes pratiques alimentaires et sanitaires.</p> <p>Indice de diversité alimentaire des ménages en début et fin d'intervention à la même époque du calendrier cultural</p>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs
<p>3: Faciliter le retour, la réinstallation et/ ou la réintégration des populations déplacées.</p>	<p>R5: Les capacités de production des personnes retournées et/ou réinstallées et des communautés d'accueil sont stabilisées et augmentées.</p> <p>R6: Les revenus des personnes retournées et/ou réinstallées et des communautés d'accueil sont stabilisés, diversifiés et augmentés.</p> <p>R7: Les activités mises en œuvre contribuent au renforcement de la cohésion sociale, à la diminution des tensions et à la réintégration durable dans les communautés d'origine ou d'accueil.</p>	<p>Doter les personnes retournées et les résidents vulnérables, en intrants agricoles diversifiés pour une reprise des activités agro-pastorales: semences vivrières et maraîchères, outils agricoles, boutures de manioc, et de patate douce, produits phytosanitaires et vétérinaires.</p> <p>Appuyer la valorisation des bas-fonds (maraîchage, tubercules, fourrages irrigués) à travers la mise en place de seuils de micro-barrages, de puits peu profonds, de forages, de pompes, de réseaux de distribution d'eau et de formations aux pratiques d'irrigation et techniques spécifiques aux cultures maraîchères</p> <p>Appuyer à la reconstitution du cheptel en insistant sur le petit élevage et les animaux de basse-cour qui fournissent du fumier et génèrent des revenus (poules, chèvres).</p> <p>Faciliter la mise en place d'infrastructures de stockage collectives et d'équipements agricole, de transport et de transformation.</p> <p>Appuyer la constitution de structures associatives et les former à la bonne gestion des infrastructures de stockage et des équipements de transformation.</p> <p>Former les bénéficiaires aux techniques de transformation et à la commercialisation pour accroître la productivité, améliorer l'écoulement des produits sur les marchés et augmenter les revenus.</p> <p>Appuyer la réhabilitation des couloirs de transhumance et des points d'eau pour réduire les risques de conflits entre agriculteurs et éleveurs et les dégâts causés par la divagation des animaux dans les champs.</p> <p>Participer à la facilitation des accords locaux favorisant l'accès à la terre pour les populations retournées et/ou réinstallées.</p> <p>Participer à la récupération environnementale et la remise en état des sites qui abritaient les déplacés.</p> <p>Renforcer les capacités des personnes retournées et/ou réinstallées et des communautés d'accueil en gestion de ressources naturelles.</p>	<p>Quantité de semences/ matériel végétal et d'outils mis à disposition des ménages bénéficiaires.</p> <p>Évolution des surfaces emblavées et des niveaux de rendement obtenu par les semences/matériel végétal distribués.</p> <p>Nombre d'équipements hydro-agricoles mis en place et fonctionnels.</p> <p>Nombre de ménages/groupements bénéficiant de ces équipements hydro-agricoles.</p> <p>Nombre de têtes de petit bétail distribuées.</p> <p>Quantité d'outil et/ ou d'équipement de stockage, de transformations et/ ou de transport mis en place.</p> <p>Nombre de ménages/groupements ayant bénéficié des distributions d'outils de stockage, de transformation et/ou de transport.</p> <p>Bénéfice moyen dégagé par ménage grâce aux activités d'appui à la production agricole, au petit élevage et de valorisation de la production.</p> <p>Pourcentage d'accroissement du revenu.</p> <p>Nombre de kilomètres de couloir de transhumance réhabilités.</p> <p>Nombre de points d'eau réhabilités.</p> <p>Pourcentage de diminution des superficies affectées par la divagation des animaux.</p> <p>Évolution des superficies remises en état et coûts unitaires.</p> <p>Pourcentage de ménages souhaitant rester durablement dans leur zone de retour et/ou de réinstallation.</p>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs
<p>4: Renforcer les capacités publiques de prévention, de réponse aux crises alimentaires et de réhabilitation.</p>	<p>R8: Renforcement des capacités en matière de suivi ,d'analyse et d'alerte précoce de la sécurité alimentaire pour permettre une prise de décision rapide.</p> <p>R9: Renforcement des mécanismes de coordination des opérations agricoles d'urgence, de réhabilitation et de développement.</p> <p>R10: Renforcement des capacités des autorités nationales et locales en matière de prévention et de préparation aux crises.</p>	<p>Appuyer le gouvernement et les partenaires du cluster sécurité alimentaire pour l'organisation et la planification de la réponse aux crises alimentaires en collaboration avec les bailleurs de fonds et les autres intervenants du secteur humanitaire et alimentaire (actualisation des matrices de suivi des interventions).</p> <p>Renforcer le dispositif national de sécurité alimentaire (CASAGC) en participant notamment à la consolidation de la collecte et de l'analyse d'informations et d'alerte précoce en collaboration avec les différentes structures nationales (ONDR, CISA-SAP, CNNTA), et les partenaires impliqués.</p> <p>Participer au renforcement des relations entre sécurité alimentaire et nutrition notamment en favorisant les interactions entre les deux clusters.</p> <p>Prendre part aux études, enquêtes, évaluations conjointes réalisées dans le domaine de la sécurité alimentaire.</p> <p>Maintenir une capacité de réponse rapide en cas de catastrophe majeure, par la mobilisation d'une expertise technique.</p> <p>Mettre en place un stock de contingence (vivre, semences, aliments bétail).</p> <p>Participer au renforcement de capacité des services déconcentrés du secteur rural, par la mise en place de partenariat.</p> <p>Évaluer l'impact économique et sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans des activités menées en faveur des ménages vulnérables et les réajustements en conséquence.</p> <p>Assurer la communication et la visibilité des actions menées.</p> <p>Assurer un plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de réponses appropriées et pour accompagner la pérennisation des acquis des différentes interventions.</p>	<p>Nombre de réunions cluster organisées.</p> <p>Pourcentage de participation aux réunions du CASAGC et/ou des comités ad hoc mis en place dans le cadre du CASAGC.</p> <p>Au moins trois clusters sécurité alimentaire décentralisés sont fonctionnels.</p> <p>Nombre de missions conjointes et réunions d'analyse des résultats auxquelles la FAO/ERCU a pris part.</p> <p>Existence d'une matrice actualisée des risques et de suivi des interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire.</p> <p>Nombre de missions de suivi et d'évaluation réalisées.</p>



**Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces
et situations d'urgence alimentaires et agricoles**

www.fao.org/emergencies